

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 janvier à 17 H, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Patrick VIVERGE, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 9

Date de convocation : 5 janvier 2023

Date d'affichage du compte rendu : 28 février 2023

Présents :

Norbert BACKENSTRASS - Christine BERREZ - Isabelle BOURGEOIS – Laurent COURCENET - Frédéric GUERINET – Sophie MAIRE - Roland VANDELLE - Patrick VIVERGE

Procuration : Raphaël JACQUES à Patrick VIVERGE

M. Laurent COURCENET est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 5 décembre 2022

1. Décisions du Maire
2. Chauffage Salle des fêtes : Devis pour remplacement d'un moteur / Changement du système de chauffage
3. Passage à la M57 : achat du pack de transposition – Présentation du devis
4. Intégration des travaux SIDEC : Ouverture de crédits
5. Travaux Rue de Foucherans : Avenant n° 1 pour travaux complémentaires
6. Travaux Rue de Champvans : Présentation du plan de financement du SIDEC
7. Convention de mandat de gestion des espaces publics en ZAE
8. Questions diverses
 - a) Création d'un terrain de pétanques

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2022

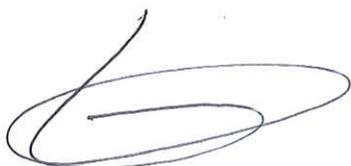
Le maire souhaite apporter des explications sur le contenu du procès-verbal du 5 décembre 2022.

Après plusieurs interruptions par certains membres du conseil municipal en désaccord avec le maire, 5 conseillers décident de quitter la séance.

Le quorum étant insuffisant, la séance est ajournée.

La séance est levée par le maire à 17 H 30.

Le secrétaire de séance
Laurent COURCENET



Le Maire,
Patrick VIVERGE

